

Le mouvement sportif choyé par la Région Aquitaine

Alain Rousset, président du Conseil régional d'Aquitaine, et les élus régionaux se sont réunis en Commission Permanente ce lundi 11 avril 2011 à l'Hôtel de Région et ont voté 296 dossiers pour un montant total de 46.095.599 euros.

Au-delà des subventions versées aux clubs sportifs, le Conseil régional d'Aquitaine intervient aux côtés des acteurs du sport régional et les accompagne pour mener à bien leurs politiques en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale. Quelques exemples :

Gironde : une maison régionale des sports à Talence pour mutualiser les moyens logistiques, matériels et humains destinés au mouvement olympique et sportif régional

L'Aquitaine fait preuve d'un fort dynamisme sportif avec plus de 26% de licenciés parmi la population. Depuis 1996, le Conseil régional met à disposition des acteurs sportifs et notamment du Comité Régional Olympique et Sportif d'Aquitaine (CROS) deux immeubles dont il est propriétaire au 117-119, boulevard du Président Wilson à Bordeaux.

La capacité et la configuration de ces locaux d'une surface d'environ 1000 m², ne permettant plus aujourd'hui de répondre à l'ensemble des besoins du mouvement sportif, la région Aquitaine prévoit de construire une maison régionale des sports à Talence (bâtiment A du lycée Kastler).

Desservi par la rocade, des transports en commun, ou de pistes cyclables et situé dans un secteur à vocation éducative et sportive, cette maison des sports favorisera notamment la collaboration avec le CREPS Aquitaine et la mutualisation de services (restauration...).

Les besoins théoriques en surface, définis en concertation avec les utilisateurs, est de 2 827 m². Le projet fait l'objet d'une démarche environnementale « NFBâtiments tertiaires – démarche HQE et BBC rénovation Effinergie »

Lot-et-Garonne : 848.000 euros pour un centre aquatique à Nérac

Nérac est l'une des principales communes du Pays d'Albret qui représente un bassin de vie de près de 28.000 habitants. La commune dispose d'un complexe aquatique construit en 1966, ne disposant pas de bassin couvert. Pour permettre une pratique tout au long de l'année et répondre à une demande croissante de la population, la restructuration du complexe aquatique est programmée.

Les principaux travaux porteront sur la couverture du bassin de 25 m, la réalisation de nouvelles unités fonctionnelles et la mise aux normes des accès pour les personnes à mobilité réduite.

La réalisation de ces travaux permettra également de répondre aux besoins des scolaires, notamment ceux des 3 lycées et du CFA de Nérac.

Béarn : 708.620 euros pour la restructuration de la piscine de Mauléon

La communauté de communes de Soule Xiberoa regroupe 35 communes des cantons de Mauléon et de Tardets représentant un bassin de vie de 14.000 habitants. Cette piscine a été construite en 1969 et a fait l'objet d'une rénovation partielle en 1993 mais aujourd'hui elle est devenue vétuste, peu fonctionnelle et ne répond pas aux normes permettant l'accès aux

personnes handicapées. La couverture de l'un des bassins permettra ainsi d'élargir l'amplitude annuelle d'utilisation des lycéens.

En outre, les travaux de requalification du bassin sportif de 25 m permettront d'obtenir une homologation pour les compétitions départementales et régionales.

Pays basque : 750.000 euros pour la rénovation de la patinoire d'Anglet

Construite en 1969, la patinoire du domaine de la Barre à Anglet permet l'accueil de compétitions régionales et nationales pour les disciplines des sports du hockey sur glace et sports de glace. La patinoire accueille également les scolaires, notamment des lycéens de la commune mais également des communes voisines et du département des Pyrénées-Atlantiques.

Depuis sa construction, la patinoire a fait l'objet de différents travaux de rénovation, mais à ce jour ne répond plus aux normes de sécurité. Dans ce cadre et dans une démarche mettant en avant l'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, la commune a programmé la restructuration complète de la patinoire.

Plusieurs aides au mouvement sportif

- **7.500 euros à Dunes Organisation (33) pour la 7ème édition du trail intitulé « La Trans Aq' 2011 » du 30 mai au 4 juin 2011.**

Il s'agit du seul trail accueilli dans la région qui met en valeur le patrimoine côtier avec un départ de Montalivet et une arrivée à Saint-Girons Plage. Cette course pédestre de 230 km, effectuée en 6 étapes de 25 à 60 km, est ouverte à près de 200 compétiteurs.

Elle fait partie des courses natures labellisées par le Conseil régional d'Aquitaine

- **10.000 € à Ligue Aquitaine Handball pour l'organisation d'un match de handball féminin**

La France et la Slovénie seront les têtes d'affiches pour ce match qualificatif pour les championnats du monde 2011 au palais des sports de Pau le 5 juin 2011.

Cette rencontre internationale de handball permettra aux jeunes Aquitains d'assister à un des matchs qualificatifs pour les mondiaux féminins 2011.

- **6.500 € à la Ligue d'Aquitaine Pelote Basque pour la saison sportive 2011**

La ligue propose également dans son programme des formations pour les juges-arbitres et pour les dirigeants bénévoles notamment pour la maîtrise de l'utilisation des défibrillateurs.

- **1.500 € à l'association française du corps arbitral multisports d'Aquitaine et 2.000 € à l'Association Française du corps arbitral Multisports de la Gironde**

L'association régionale propose des actions de sensibilisation à l'arbitrage auprès des ligues et comités grâce à des actions de communication. L'objectif est de valoriser le rôle de l'arbitre par une approche pédagogique notamment auprès des jeunes. Quant à l'association départementale, elle organise le 30 avril 2011 la fête du fair play à Bordeaux. Cette journée permet de sensibiliser le public sur les problèmes de violence et de racisme constatés sur les terrains et salles de sport mais également sur la sécurité routière (alcool, drogue...).

Le sport comme la boxe éducative, outil de prévention

24.000 euros ont été débloqués pour le Comité régional d'Aquitaine de boxe qui s'est donné pour objectif de promouvoir la boxe éducative dans les quartiers sensibles. Pour y parvenir, il a souhaité dynamiser le système de compétition et valoriser la boxe éducative en tant que « jeu » dont la pratique se fait en toute sécurité avec des touches maîtrisées. En deux ans dans le cadre de la convention 2009/2011 qui lie le Comité régional de boxe et la Région Aquitaine, 22 nouvelles écoles de boxe ont été créées. Au total, le nombre de licenciés s'est accru de 400 personnes et compte 2.600 licenciés dont 23 % de filles.

Contact presse : Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 – 06 18 48 01 79 et presse@aquitaine.fr